



Pôle métropolitain
du Pays de Brest
9 rue Duquesne - BP 61321
29213 Brest Cedex 1
Tél. 02 98 00 62 30
www.pays-de-brest.fr

L'Édito

Le Dossier

GIZC d'ici ...
et d'ailleurs

Brèves...
A la une

Brest métropole océane

Communauté de
communes du
Pays d'Iroise

Communauté de
communes du
Pays de Lesneven
Côte des Légendes

Communauté de
communes du
Pays de
Landerneau-Daoulas

Communauté de
communes du
Pays des Abers

Communauté de
communes de la
Presqu'île de Crozon

Communauté de
communes de
l'Aulne Maritime



Lanildut

Partageons notre littoral

La gestion du littoral et la préservation de l'environnement sont des enjeux forts pour le Pays de Brest. Avec près de 400 km de côtes, des milieux de grande qualité mais aussi fragiles qui ont conduit à la création du premier parc naturel marin français, une économie de la mer présente et active dans tous les domaines, même si certaines rencontrent d'importantes difficultés, le Pays de Brest est un fleuron et un concentré du littoral français.

En 2010, le Pays de Brest a redonné vie à la démarche Gestion Intégrée des Zones Côtières. Il l'a structurée en la dotant d'un comité de pilotage, composé de l'ensemble des partenaires, et de groupes de travail thématiques. Les acteurs de la mer et du littoral sont conviés autour d'une même table pour partager leurs savoirs, leurs pratiques, leurs attentes, leurs projets. Notre ambition est de transformer ces dynamiques individuelles, qui peuvent parfois s'opposer, en une synergie rassembleuse et intégratrice.

Le projet des élus du Pôle métropolitain du Pays de Brest est de donner aux acteurs des espaces de rencontre, de conciliation, et ainsi progressivement de créer une vision commune de leur littoral, pour construire l'avenir et s'adapter plus facilement aux changements.

*Ensemble partageons
nos savoirs pour faire
une ambition
et agir*
Catopas



Daniel Moysan
Vice-président du Pays de Brest
en charge du littoral,
du patrimoine et des espaces sensibles.

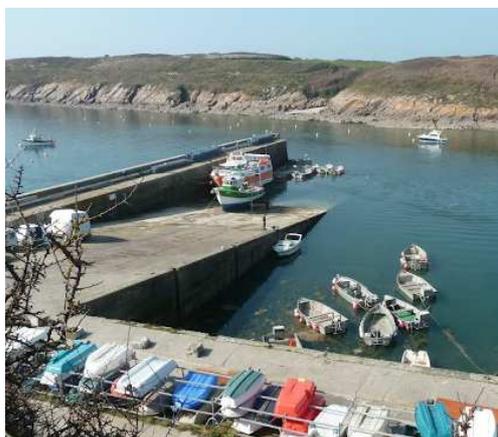


L'Edito

Le Dossier

GIZC d'ici ...
et d'ailleurs

Brèves...
A la une



Cale et môle St-Christophe, Le Conquet.

Parole d'expert / d'acteur

Isabelle THOMAS, Vice-présidente chargée de la Mer et de la protection du littoral du Conseil Régional de Bretagne

« Gérer de manière durable les espaces et les ressources de la zone côtière, c'est l'affaire de tous. L'Etat et la Région ont donc souhaité impliquer et responsabiliser les acteurs locaux à travers un appel à projets qui s'adresse aux collectivités territoriales bretonnes.

Initié en décembre 2010 par la Région et l'Etat, l'appel à projets Gestion Intégrée de la Zone Côtière a pour objectif d'accompagner les territoires, en prenant en compte leurs spécificités et leurs particularités, pour que l'ensemble des politiques publiques qui y sont menées contribuent dans la concertation à la gestion durable du littoral et de la mer.

La candidature du Pays de Brest à l'appel à projets propose un projet structurant, basé sur une démarche concertée et pragmatique, pour affirmer la vocation maritime de ce territoire. C'est pourquoi nous l'avons retenu avec enthousiasme. »

Le Pays de Brest, lauréat de l'appel à projets régional

Le 15 juin 2011, lors de la Conférence régionale de la Mer et du Littoral, le projet de Gestion Intégrée des Zones Côtières du Pays de Brest a été nommé lauréat avec huit autres territoires bretons.

Cette reconnaissance du travail mené par les acteurs de la mer et du littoral est le fruit d'une démarche portée par les élus du Pays de Brest depuis 2010 et d'une prise de conscience d'un besoin de se rassembler autour de projets partagés en vue de préserver et de développer son potentiel maritime.



Pêcheurs à pied par grande marée, Camaret.

En répondant à l'appel à projet régional, le Pays de Brest souhaitait consolider son projet, centré sur un meilleur partage de l'espace littoral conciliant les activités de production et les activités de loisirs.

Le projet des acteurs du Pays de Brest s'articule autour d'un renforcement des actions initiées en 2010

et l'exploration de nouvelles thématiques. C'est ainsi que trois thématiques majeures seront développées sur la durée de l'appel à projet, entre 2012 et 2014 :

- L'organisation de la plaisance et du littoral
- La qualité des eaux de baignade
- Le partage de l'espace littoral

Un volet communication, dont fait partie cette lettre d'information, vient accompagner ces travaux pour associer et informer davantage les communes et les partenaires, voire le grand public.

Le but est de consolider les activités maritimes, de maintenir l'attractivité du territoire par l'amélioration des services aux entreprises et à la population. Dans le domaine de la plaisance, l'accélération des processus d'organisation par l'établissement d'un schéma de carénage et l'incitation à de nouvelles pratiques devront réduire l'impact de l'activité sur le milieu naturel. La qualité des eaux de baignade font l'objet d'une démarche de coordination afin d'éviter les fermetures de zones de baignade. Enfin, un diagnostic partagé permettra d'établir une vision commune du littoral.



L'Edito

Le Dossier

GIZC d'ici ...
et d'ailleurs

Brèves...
A la une



Groupe de travail « Organisation de la plaisance et du carénage, 15 juin 2011, Loperhet.

Le schéma de carénage est validé

Le groupe de travail « Plaisance et carénage » a œuvré pendant deux années avec les acteurs de la plaisance pour produire un schéma du carénage à l'échelle du Pays de Brest. La réalisation de ce schéma correspond à l'évolution nécessaire des normes environnementales suscitées notamment par les orientations du SAGE de l'Elorn qui interdisent le carénage sur grève en 2015 et nécessitent la création d'équipements de carénage. Par esprit de cohérence et d'anticipation, ces orientations ont été étendues de manière volontariste à l'ensemble du littoral du Pays de Brest.

Le schéma de carénage prend en compte les besoins à court terme mais également les évolutions à venir. Dans un contexte d'évolution des procédés pour maintenir les coques propres, il propose un maillage minimal d'équipements, avec une proximité suffisante pour les usagers tout en posant le principe de la mutualisation des sites.

Environ 120 personnes ont participé à l'élaboration du schéma : élus et techniciens des communes, associations de plaisanciers, professionnels de la plaisance, organismes de gestion des milieux, organismes professionnels, services de l'Etat. Les échanges ont été particulièrement riches et constructifs. Ils ont permis de définir des localisations d'équipements de carénage, de discuter du type d'équipements et du mode de gestion en prenant en compte la connaissance du terrain des usagers, l'attractivité des équipements, les projets de développement des communes et des professionnels. Le schéma a été proposé et validé par le comité syndical du Pays de Brest du 8 mars 2012.

Parole d'expert / d'acteur

Jean-Pierre Clech, Amicale des plaisanciers de Brest, Almanach du Marin Breton.

J'ai apprécié de rencontrer des personnes qui ne se sont jamais emportées et qui se sont montrées ouvertes pour former un « pool » de construction. Chacun apporte ses arguments de manière posée.

Il m'a plu de vivre et partager ces multiples échanges entre les différentes parties prenantes, avec des élus dont la posture privilégie la raison, la sagesse, la courtoisie et la mesure.

La gestion intégrée bouscule les habitudes. Son processus ne correspond pas aux échéances habituelles de la vie. Le terme intégré est très fort. Les éléments connexes évoqués pendant l'exploration de l'ensemble du sujet ressortiront toujours un jour. Du carénage, nous sommes passés à la problématique des accès aux cales puis à celle des bateaux transportables.

« Ca pétale et ça finit par faire un bouquet de fleurs ».

Schéma du carénage du Pays de Brest



○ Périmètre de site de mouillages concerné par un équipement de carénage existant ou en projet.

◆ Solution alternative / complémentaire à étudier.



L'Edito

Le Dossier

GIZC d'ici ...
et d'ailleurs

Brèves...
A la une

Les groupes de travail GIZC :

- Organisation de la plaisance et du carénage

Présidents : **François Collec**, Vice-président de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas ; **Gilbert Bellec**, Vice-président de la Communauté de communes du Pays des Abers.

- Qualité des eaux de baignade

Président : **Thierry Fayret**, Vice-président de Bmo.

- Partage de l'espace littoral

Présidents : **Jean-Yves Bodennec**, Vice-président de la Communauté de communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes ; **Roger Lars**, Vice-président de la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon.

Recrutement d'une chargée de mission GIZC :

Catherine Dumas a rejoint l'équipe du Pays de Brest le 1^{er} février 2012 pour assurer l'animation et la coordination de la démarche GIZC du Pays de Brest.

Lancement de l'étude carénage

Parallèlement à la réalisation du schéma de carénage, le Pays de Brest a lancé en collaboration avec le Parc marin d'Iroise, une étude visant à faciliter la réduction des impacts du carénage sur le milieu marin. Le but est d'évaluer le fonctionnement des équipements de carénage existants afin de faire de meilleurs choix techniques et de gestion pour les nouveaux équipements à créer mais aussi d'expérimenter la faisabilité de solutions alternatives à l'usage des peintures contenant des biocides. L'étude, conduite sur 2012 et 2013 a été confiée à IDHESA Bretagne. Des enquêtes menées par Gaël Durand sont réalisées auprès des fournisseurs de peinture, des gestionnaires de port et des plaisanciers depuis le mois de mai 2012.

Contact : Gaël Durand : 02 98 34 11 02
gael.durand@idhesa.fr

L'accompagnement du schéma du carénage

La localisation des futurs équipements de carénage n'est qu'une première étape. A présent, le travail se poursuit par un accompagnement des porteurs de projets pour préciser les choix techniques, les montages financiers, les modes de gestion.

L'animatrice de la démarche GIZC les rencontrera individuellement pour évaluer les besoins et mettre en place un réseau entre les porteurs de projets.

Les bateaux transportables

Les gestionnaires des sites portuaires constatent l'afflux de nouveaux plaisanciers, qui ne disposent pas d'un mouillage et viennent ponctuellement mettre à l'eau leur bateau à partir de cales. Véritable tendance ? Epiphénomène ?

Afin d'appréhender cette évolution de manière globale et de mieux connaître les attentes et les comportements de ces usagers, un stagiaire est recruté par le Pays de Brest entre avril et août 2012. Julien Perras rencontre les différents acteurs pour recueillir les éléments nécessaires à l'élaboration d'une politique de gestion à l'échelle du Pays de Brest.



Eléments de gestion de cale.